

LES VALEURS D'UN FRANC-MAÇON DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU DROIT HUMAIN...

Dans le cadre de la Commission « Perspectives Sociétales », le Franc-Maçon du DROIT HUMAIN, s'impose de parvenir à une analyse fine des problèmes de la société d'aujourd'hui et des freins aux avancées sociales, afin d'élaborer des propositions concrètes au service du Progrès de l'Humanité.



Aucun être humain ne pouvant être au monde et vivre par lui seul, la valeur première intangible est la **valeur de l'autre**.

Les Francs-Maçons du Droit Humain, aujourd'hui, sont les héritiers des fondateurs de l'Ordre et de ceux qui les ont suivis. Ils sont donc héritiers de la **tradition** qui leur a été transmise. Ils s'inscrivent dans un processus de **transmission**, véritable pont entre le passé et l'avenir. Ils travaillent, ici et maintenant, riches de leur tradition et animés d'une volonté prospective, à tisser un canevas utile au progrès de l'Humanité pour traiter tout thème de réflexion à la lumière de leurs valeurs.

Ce qui caractérise le Franc-Maçon du DROIT HUMAIN dans **son être** aujourd'hui, c'est l'**ouverture d'esprit**, condition préalable à toute analyse d'une question. Il est à **l'écoute** des autres, des problèmes sociaux, des événements mondiaux. Sa capacité de **travail** s'accompagne de **lucidité** et de **tolérance**. Soucieux d'**exemplarité** faite de bon sens et de discernement, il se veut porteur d'une **éthique sociale**. La démocratie exige une morale qui place l'être humain au cœur de la société en lui reconnaissant des droits fondamentaux inaliénables, ceux qui lui sont reconnus par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le Franc-Maçon est conscient de **sa responsabilité** dans ce qui est mais aussi dans ce qui sera. Il est avant tout pénétré d'**humanisme** et pour lui, l'humain demeure au centre de toute préoccupation.

La société que le Franc-Maçon du DROIT HUMAIN veut contribuer à bâtir est celle où **le vivre ensemble** est le vivre tous ensemble. C'est défendre ce qui inclut et intègre, dans **le respect de la dignité** de la personne et de sa différence. C'est favoriser **toute valorisation de l'autre** considéré comme une personne autonome, reconnue libre et égale en dignité et en droit à toutes les autres. Les êtres humains sont interdépendants, **la solidarité** a toute sa place dans le lien volontairement assumé qui relie chacun au reste de l'humanité impliquant un dévouement réciproque. Le Franc-Maçon est concerné par tout ce qui se passe dans le monde.

La mixité, condition essentielle de la pertinence du travail accompli pour le progrès de l'humanité, réunit sur tous les continents des hommes et des femmes, en toute égalité et fraternité. Il est essentiel de contribuer à ce que les deux parties de l'humanité bénéficient des mêmes prérogatives, des mêmes droits, des mêmes obligations. Son corollaire **l'internationalité** induit une conception universelle de la condition humaine reposant sur l'idée d'une fraternité entre les peuples dans la recherche de la paix. L'Ordre Maçonnique Mixte International LE DROIT HUMAIN veut contribuer à une amélioration morale de l'humanité. Son maître mot est cosmopolitisme. Plus qu'une obédience, l'Ordre s'illustre par un respect inconditionnel de valeurs universelles. Un Franc-Maçon du DROIT HUMAIN se sent avant tout citoyen du monde.

Le Franc-Maçon du DROIT HUMAIN témoigne d'une **vision volontariste** car il croit en un être humain maître de son devenir parce que convaincu de la perfectibilité de la dimension humaine en chacun.

La créativité répond à un devoir : celui d'innover, d'inventer des solutions aux problèmes de notre temps.

Le progrès s'inscrit dans la **marche** de l'humanité vers la mise en œuvre des solutions politiques qui permettent à chacun de trouver le bonheur auquel il aspire et qui soit compatible avec celui des autres. L'idée de progrès est incompatible avec toute notion de violence. Le progrès de l'Humanité postule un travail sur tout ce qui se traduit par des manipulations, des déchéances, des agressions et des guerres.

La conception humaniste **du progrès** et de **l'utopie sociale** suppose la certitude en la perfectibilité de l'être humain. Cette conception optimiste refuse la résignation, la soumission à un ordre inéluctable et considère l'être humain comme un être libre en capacité de faire ses propres choix. Œuvrer au Progrès de l'humanité, c'est cultiver l'utopie lumineuse de générosité, de paix et de bonheur universels.

NOS PRINCIPES

La Justice veut dire respect des droits des autres, le juste et le bien sont ce à quoi un Franc-Maçon aspire.

L'Équité, garantie contre toute forme de pouvoir arbitraire, est ce qui permet un traitement égal des êtres humains (acqutitas = égalité). Elle met en lumière l'inévitable imperfection des règles du droit et humanise la justice formelle. Elle est fidélité au respect de la personne humaine. Elle s'appuie sur une éthique et non sur la fascination d'un ordre juridique. Elle aspire à cette **justice sociale** dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun, pour tendre au progrès de l'Humanité.

La Laïcité rapproche les individus au delà de leurs convictions et dans leur humanité tout simplement. Elle a pour principe le **respect absolu de la liberté de conscience**. Esprit critique et liberté de penser sont les fondements du principe de laïcité. Elle rend possible la notion d'égalité des chances, véritable ciment social et civique. Elle constitue, par conséquent, un facteur de PAIX.

Le regard maçonnique que le Franc-Maçon du Droit Humain porte sur toute chose est éclairé par les trois **valeurs** de notre devise : **Liberté, Égalité, Fraternité**.

Notre devise, qui est aussi celle de la République Française, est porteuse d'un idéal de paix, un idéal de construction d'une humanité qui progresse dans sa dimension humaine. Le Franc-Maçon du DROIT HUMAIN d'aujourd'hui se veut garant d'une société suffisamment sûre d'elle même pour être généreuse et ouverte.

Il revendique l'inviolabilité de toute **Liberté** individuelle : liberté d'expression, liberté absolue de conscience et liberté de disposer de soi. De ce fait, son combat c'est d'abord le combat pour la liberté de l'autre et le combat contre ceux qui tentent de l'aliéner.

Il lutte contre le racisme et l'exclusion. Il demande l'**Égalité** grâce à laquelle chacun peut développer ses forces et ses talents dans le respect des droits d'autrui.

La Fraternité est la pratique de la Liberté, de l'Égalité, des droits et devoirs, dans la paix et par le dialogue. Etablir la fraternité comme mode premier de relation, c'est se mettre en capacité de savoir donner, recevoir et partager.

Le regard que les Francs-Maçons du Droit Humain portent sur les problèmes de notre temps est éclairé par les valeurs qui les rassemblent au sein de l'Ordre, valeurs inscrites dans la déclaration de principe de leur **Constitution internationale**. C'est dans la claire perception de ces valeurs fondamentales qu'ils engagent leur réflexion au sein de la Fédération Française.

